



## Edito

**E**n ce début d'année, je souhaite adresser à l'ensemble des habitantes et habitants de Mizoën mes vœux les plus sincères et, toute ma reconnaissance pour l'engagement et l'attachement que vous témoignez à notre commune.

Vous êtes dépositaires de l'histoire de Mizoën, vous en êtes les témoins et les passeurs de mémoire. Vous incarnez la transmission des traditions, des valeurs du travail et du respect d'un territoire façonné

par l'action et la persévérance des générations successives. Par vos expériences et vos parcours de vie, vous contribuez à bâtir l'identité de notre village et à éclairer les choix nécessaires à la construction de son avenir, dans la continuité de son esprit. Il nous appartient collectivement de poursuivre nos efforts afin de maintenir et renforcer le lien intergénérationnel qui constitue l'une des richesses de Mizoën. Préserver ce lien, c'est aussi veiller à la qualité de vie à laquelle vous êtes profondément attachés et qui fait l'attractivité et l'équilibre de notre commune.

Que cette nouvelle année soit, pour vous et pour vos proches, placée sous le signe de la santé, de la sérénité et de la solidarité. Puissiez-vous y trouver des moments de partage, de confiance et de douceur, essentiels au bien-être de chacun.

Cette année 2026 débute par une mise en valeur de notre histoire et de notre patrimoine à voir sur : <https://ucenia.fr/mizoen/accueil>.

L'année 2026 sera également marquée par un temps fort de la vie démocratique locale, avec l'organisation des prochaines élections communales. Ce rendez-vous citoyen constitue un moment important pour l'avenir de Mizoën. Nous aurons l'occasion de vous informer prochainement des modalités et des échéances, afin que chacune et chacun puisse y prendre part.

Je vous adresse, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour l'année 2026

*Bernard MICHEL, Maire de Mizoën*

## Sommaire

Edito :	1
Retour sur le 11 novembre	2
Le Téléthon	2
Mais, que fait la commune	3
Fête de Noël des écoles	3
Eau et Assainissement	4 et 5
Travaux de cet automne	6
Un mercredi magique	6
Retour en images	7
Animations 2026	7
Brèves	8
Numéro utiles et Etat civil	8

**Mizoën : en ligne**  
**Histoire et le patrimoine de Mizoën**

Image ancienne animée par Intelligence Artificielle

Voyageuses sur la route du Chambon - 1904

Galerie

Légendes

Personnalités

BONNE ANNEE

**Histoire et patrimoine de Mizoën à voir sur : <https://ucenia.fr/mizoen/accueil>**



Nous nous sommes réunis, comme chaque année, devant le monument aux morts, pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Le 11 novembre, nous commémorons l'Armistice de 1918, qui mit fin à la Première Guerre mondiale après plus de quatre années d'un conflit dévastateur. Mais nous profitons aussi de cette occasion pour rendre hommage à tous les morts de toutes les guerres.

Ici, dans notre petite commune, nos anciens n'ont jamais oublié et, les noms gravés sur cette pierre rappellent des visages, des familles, des destins brisés.

Ces hommes, souvent très jeunes, sont partis défendre leur pays, laissant derrière eux leurs parents, leurs épouses, leurs enfants, leurs terres. Ils sont tombés loin d'ici, mais leur souvenir vit toujours dans nos cœurs et dans nos traditions. Aujourd'hui, notre devoir est de continuer à transmettre cette mémoire.

C'est pourquoi il est si important de voir les enfants des écoles participer à cette cérémonie. Les voix des enfants qui s'élèvent pour chanter la Marseillaise sont un symbole fort. Ils représentent l'avenir, celui pour lequel tant d'hommes et de femmes ont donné leur vie. À travers eux, la mémoire se perpétue, vivante et sincère. Il faut aussi remercier les enseignants, qui, chaque année, prennent le temps d'expliquer le sens de ce moment, de leur apprendre l'histoire, les valeurs de la République, et de les préparer à être les citoyens responsables et solidaires de demain.

Le geste simple de dépôt d'une gerbe est profondément symbolique, il exprime notre reconnaissance et notre fidélité à leur mémoire. Ce moment doit être un temps de réflexion sur la paix car, si nous honorons les combattants d'hier, nous devons aussi travailler, chacun à notre place, pour que jamais la guerre ne revienne troubler nos vies.




**TELETHON** : Suite à l'éboulement survenu sur la RD25, le Téléthon 2025 a eu lieu le 6 décembre dernier. **Salle comble !** Le téléthon 2025 a rapporté 2431,26€ entre le loto de Mizoën, la vente du buffet, le marché de Noël, la tombola et le bar à Clavans.

**Merci à toutes et tous pour votre participation et votre générosité !!**



# MAIS, que fait la commune pour les enfants ?

## Ce que fait la commune pour les enfants : comprendre notre engagement

Accompagner les enfants est une mission essentielle de la commune. Concrètement, cela signifie financer et organiser de nombreux services indispensables au quotidien des familles. La commune finance les frais de scolarité, prend en charge l'entretien et l'équipement des bâtiments utilisés par les enfants, et contribue aux services de cantine, aux frais de transports scolaires et aux activités périscolaires. À cela s'ajoutent les assurances, le matériel pédagogique et les frais de fonctionnement liés à l'accueil des plus jeunes.

Ces actions représentent un coût réel et durable pour le budget communal, mais elles sont le reflet d'un choix collectif : garantir l'égalité d'accès aux services, soutenir les familles et maintenir une vie locale active. Même dans une petite commune, l'investissement pour les enfants est un levier essentiel pour l'avenir du village. Comprendre ces dépenses, c'est mieux saisir le rôle de la commune et la manière dont les ressources publiques sont utilisées au service de tous.

### FRAIS DE SCOLARITE EN 2024/2025 :

- ⇒ Frais de personnel : ATSEM
  - ⇒ Fluides, électricité, chauffage
  - ⇒ Assurances
  - ⇒ Téléphone, Internet, impression, informatique
  - ⇒ Fournitures scolaires et administratives
  - ⇒ Centre médico-scolaire et pharmacie
  - ⇒ Fourniture entretien et entretien
  - ⇒ Interventions de la Bibliothécaire
  - ⇒ Activités sportives et de loisir : spectacle, cinéma, ski, natation, ...
- } 36.100,00 €

### PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE AUX PRESTATIONS DU SIEPAF :

- ⇒ Sorties extra-scolaires : 3.992,00€
  - ⇒ Restauration scolaire : 8.457,00€
  - ⇒ Garderie : 7.244,00€
  - ⇒ Accueil de Loisir : 4.206,00€
- } 29.899,00 €

### PRESTATIONS DE LA CCO :

- ⇒ Intervenant musical et linguistique
- ⇒ Interventions de compagnies pour l'éducation à l'Art et à la Culture

### NOTRE ENGAGEMENT :

Notre engagement s'élève à environ 66K€/an auquel il faut rajouter les participations de la commune pour : les classes transplantées, les forfaits de ski, ...

**Notre engagement représente donc, bon an mal an, ~10% de notre budget de fonctionnement pour 11 enfants scolarisés en primaire.**

### VENDREDI 19 DECEMBRE :

les élèves des écoles de Mizoën et du Freney d'Oisans ont présenté leur spectacle de Noël à la salle polyvalente de Mizoën, mettant à l'honneur les chants et percussions appris avec Guillaume, intervenant musique financé par la Communauté de communes..

Le Père Noël a ensuite fait une apparition très attendue pour distribuer les livres offerts par les mairies.

Placé sous le thème du cirque, le spectacle a ravi le public par son dynamisme et sa bonne humeur.

La représentation s'est conclue par un moment convivial, apprécié par petits et grands.



# À Mizoën, l'eau est un bien commun à protéger

À Mizoën, l'eau façonne notre territoire, nos paysages et nos modes de vie. Elle alimente les foyers, soutient l'agriculture et fait vivre nos milieux naturels de montagne.

Mais cette richesse locale n'est pas inépuisable. La préservation des sources, la qualité de l'eau potable et le bon fonctionnement des systèmes d'assainissement sont des enjeux essentiels pour la santé de tous et pour l'avenir de notre commune.

Face au changement climatique et aux pressions croissantes sur les ressources naturelles, il est de notre responsabilité collective d'agir : limiter le gaspillage, respecter les cours d'eau, entretenir les équipements et rester vigilants face aux pollutions.

Protéger l'eau à Mizoën, c'est préserver notre cadre de vie, notre identité et transmettre aux générations futures un territoire vivant et solidaire.

## LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE (AEP) :

Malheureusement, une majorité de communes de notre territoire n'a pas désiré transférer la compétence eau à la CCO au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Cette compétence reste, en conséquence, communale.

Le schéma directeur de 2013 révisé en 2018 met en évidence des travaux importants sur le réseau d'eau potable d'un montant de ~750K€ sur une période de 10 à 15 ans.

En l'absence de compteurs individuels, la consommation d'eau potable est fixée pour un forfait de 120m<sup>3</sup>/Foyer/an. En réalité, notre consommation annuelle mesurée en sortie des réservoirs est de 46186m<sup>3</sup>, ce qui correspond à une consommation de 264m<sup>3</sup>/Foyer/an. (plus de deux fois une moyenne haute, constatée au niveau de la Métropole)

A l'instar de ce qui est fait pour le SACO, la facturation de l'eau est différenciée en fonction de la destination de l'établissement facturé et suit la règle suivante :

CATEGORIE D'ABONNES (CAT)		Nombre Unités Logement (UL)
Abonnés domestiques - type maison individuelle (résidences principales et secondaires)	1	1 UL par logement
Abonnés domestiques - type immeuble (immeubles, copropriétés, résidences de tourisme,...)	2	1 UL par appartement
Hébergement hôteliers (hôtels, hébergement hôteliers,...)	3	1 UL pour 2,5 chambres
Abonnés non domestiques (commerces, bars,...)	4	2 UL par branchement
Équipements sportifs	5	5 UL par branchement
Centre de vacances scolaires,...	6	1 UL pour une capacité d'accueil de 20 personnes
Campings	7	1 UL pour 20 places de camping

Pour 2026, nous mettons en place une facturation avec une partie fixe et une partie variable. La partie fixe supporte les coûts de fonctionnement du service, la partie variable est facturée pour une consommation de 120m<sup>3</sup>/UL.

SERVICE COMMUNAL D'EAU POTABLE (EAP)	CATEGORIE	BASE m3	PdR	PdV ABONNE	PRISE EN CHARGE COMMUNE	
Prix du m3 d'eau	1 à 7	1	2,2140	1,1500	1,06	48%
Part variable	1 à 7	1	1,6600	0,9800	0,68	41%
Part fixe EAP par UL	1 à 7	120	66,00	20,00	46,00	70%
Forfait part variable EAP par UL	1 à 7	120	199,20	118,00	81,20	41%

Pour 2026, le montant total du forfait EAP reste inchangé : 138€/UL/an

## L'ASSAINISSEMENT (EU) :

L'assainissement est de la compétence du SACO.

Pour tenir compte de l'inflation, les tarifs 2026 du SACO augmentent de 1,5%;

Pour Mizoën, en l'absence de compteur d'eau individuel, l'assainissement est également facturé forfaitairement : Part fixe + Part variable pour une consommation de 84m<sup>3</sup> par UL et par an.

Les zonages d'assainissement sont pris aussi en compte : EU collectées et traitées pour le Village et EU collectées et non traitées pour les hameaux.

SERVICES D'ASSAINISSEMENT DU SACO (EU)	CATEGORIE	BASE m3	€ HT	€ TTC
Part fixe pour zone collectée et traitée par UL	1 à 7		136,0100	<b>149,6110</b>
Part fixe pour zone collectée et non traitée par UL	1 à 7		68,0050	<b>74,8055</b>
Part variable pour zone collectée et traitée	1 à 7	1	1,7190	<b>1,8909</b>
Part variable pour zone collectée et non traitée	1 à 7	1	0,8600	<b>0,9460</b>

REFACTURATION MIZOËN POUR LE SACO (EU)	CATEGORIE	BASE m3	PdR TTC	PdV TTC	PRISE EN CHARGE COMMUNE	
Forfait pour zone collectée et traitée : (Part fixe + Part variable) / UL	1 et 2	84	308,45	<b>200,00</b>	108,45	35%
Forfait pour zone collectée et non traitée : (Part fixe + Part variable) / UL	1 et 2	84	154,27	<b>100,00</b>	54,27	35%
Forfait pour zone collectée et traitée : (Part fixe + Part variable) / UL	3 à 7	84	308,45	<b>308,45</b>		
Forfait pour zone collectée et non traitée : (Part fixe + Part variable) / UL	3 à 7	84	154,27	<b>154,27</b>		

Le principe de « Lissage » c'est-à-dire, la participation du budget principal de la commune à la redevance assainissement due par les usagers et reversée au SACO avait été acceptée dans les années 2011/2013 mais limitée à une période n'excédant pas 10 ans. On peut dire que cette participation est aujourd'hui illégale. C'est pourquoi la participation de la commune est révisée à la baisse chaque année pour arriver, dans quelques années à zéro.

## LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU (AERMC) :

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse perçoit des redevances de chaque consommateur. Ces 4 redevances permettent à l'Agence de l'Eau de subventionner des travaux sur les réseaux d'eau potable ou sur l'assainissement. Les conditions d'attribution sont cependant très strictes; en particulier les communes ne possédant pas de compteurs individuels d'eau potable n'y ont pas droit.

SERVICE PUBLIC (AERMC)	€ / m3	2025 Forfait / UL
Redevance prélèvement ressource	<b>0,0466</b>	13,03
Redevance sur consommation eau potable	<b>0,3900</b>	44,16
Redevance performance assainissement TTC)	<b>0,0330</b>	1,07
Redevance performance réseau eau potable	<b>0,0500</b>	1,03

Le forfait annuel 2026 des redevances ne pourra être calculé qu'en fin d'année en fonction du prélèvement sur les ressources et du nombre d'UL.

A noter que la « Redevance Performance Assainissement » est reversée en TTC au SACO qui reverse cette somme à l'AERMC.

## RECAPITULATIF :

Le tableau suivant montre que, pour les services « Eau/ Assainissement », la participation de la commune représente 40% des charges totales des services soit, ~ 5% de notre budget de fonctionnement..

RECAPITULATIF POUR 2025			
SERVICES	COUTS TOTAL	FACT. ABONNES	PRISE EN CHARGE COMMUNE
AEP	46 463,00	22 825,00	23 638,00
EU	46 623,00	25 416,00	17 571,00
AERMC	9 629,00	6 740,00	
<b>TOTAL</b>	<b>102 715,00</b>	<b>54 981,00</b>	<b>41 209,00</b>
			<b>40%</b>

# TRAVAUX DE CET AUTOMNE



## PISTE D'EMPARIS :

Lieudit « La Combe Noire » : réfection du mur de soutènement de la piste et canalisation des eaux pluviales

Travaux réalisés par la société FIAT mandatée par la Communauté de Communes de l'Oisans.



## OSSUAIRE :

Mizoën s'est doté d'un ossuaire comme la réglementation en vigueur l'oblige.

L'ossuaire communal est une construction destinée à accueillir les restes des défunts exhumés lors des reprises administratives des concessions.

Il sera finalisé au printemps 2026.

## SdF, ISSUE DE SECOURS :

L'issue de secours est enfin une vraie issue de secours conforme à la réglementation.

Reste à finaliser le garde corps ce printemps.

**En attendant, l'accès est toujours interdit !**

## PLACETTE ALICE :

En attendant une possible mais, hypothétique construction, la placette sera aménagée ce printemps avec arbre, verdure, bancs, ...

**Mais pas de places de parking !**



## LOCAUX TECHNIQUES A LA COMBE :

Les travaux de réhabilitation des locaux techniques avancent conformément au plan d'investissement.

**Rendez-vous au 1<sup>er</sup> trimestre 2026**

## UN MERCREDI MAGIQUE : Noël s'invite au centre de loisirs de Mizoën

Le mercredi 17 décembre, l'esprit des fêtes a soufflé un vent de créativité sur le centre de loisirs de Mizoën. Petits et grands s'étaient donnés rendez-vous pour une journée entièrement dédiée aux préparatifs de Noël.

### Une matinée de petits lutins

Dès le matin, les enfants de 3 à 10 ans ont transformé la salle d'activité en véritable ateliers de lutins. Entre paillettes, papier cartonné, peinture, pompons, grelots... chacun a pu confectionner 2 décorations pour embellir sa maison et son sapin.

### Gourmandises l'après-midi

L'enthousiasme ne s'est pas arrêté là ! L'après-midi a permis de poursuivre ces créations artisanales avec l'atelier peinture sur biscuits.

Les enfants ont décoré de délicieux biscuits avec des couleurs sucrées, ajoutant une touche personnelle à leurs créations gourmandes.

Un moment de partage et de convivialité a clôturé cette magnifique journée autour d'un goûter.

Un grand bravo à tous nos jeunes artistes pour leur talent et leur bonne humeur !





## Mercredi 5 novembre :

Le film « Un autre regard » proposé par la Médiathèque Départementale de l'Isère dans le cadre du mois du documentaire a ravi une quarantaine de personnes. Echanges nombreux avec l'équipe du film après la projection. Le public, le temps d'un moment, a retrouvé son regard d'enfant !



## Mardi 4 novembre et mardi 18 novembre :

L'atelier estampe – gravure avec l'artiste Diane Etienne a permis de découvrir des univers artistiques et des techniques divers. Ces ateliers ont été très appréciés. Une demande d'œuvre collective a même été demandée par les participants !



## Vendredi 5 décembre :

Les élèves de primaire de Mont de Lans, les CM de l'école des 2 Alpes et les élèves de l'école du Freney ont assisté au spectacle de la MC2 « Mon prof est un troll ». De nombreuses questions ont été posées aux comédiens après la représentation.



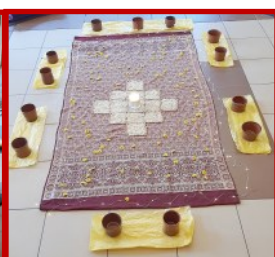
## Vendredi 5 décembre :

Vendredi soir à Mizoën, une quarantaine de spectateurs a appris à maîtriser cette langue énigmatique qu'est le « troll » : « akaka ! », « akaka ! » ou encore « akakaka ! ». Ce spectacle jubilatoire et déjanté, interprété par le collectif OS'O et accueilli dans le cadre des Tournées en Isère de la MC2, était proposé par l'association FRM.



## Vendredi 12 décembre :

Le film « L'île au mille parfums » a réuni un public attentif pour un voyage au Sri Lanka où nous avons parcouru l'île du nord au sud et découvert les collines de feuilles de thé de Ceylan et les plats parfumés et épicés... Un temps d'échanges avec le vidéodocumentariste du film, Monsieur Gusmano, a suivi la projection.



## Dimanche 14 décembre :

L'atelier « Instant Cacao » a accueilli 10 personnes venues découvrir les vertus du cacao pur 100 % dans une préparation onctueuse dans une ambiance calme et chaleureuse le temps d'une matinée. Merci à Mélissa pour cet agréable moment.

## ANIMATIONS 2026 :

3 animations proposées au 1<sup>er</sup> trimestre 2026 :

⇒ Nuits de la lecture sur le thème ville et campagne : 21 janvier 2026

⇒ Spectacle musical « Bande originale » : 31 janvier 2026

⇒ Soirée jeux avec un repas partagé : 17 février 2026



## LA GÉODE

ESPACE DE VIE SOCIALE DE L'OISANS



**Services de la CCO** : un espace de vie sociale est un lieu ressource, d'information et de participation, un levier pour tisser du lien social, favoriser les rencontres et les échanges, pour lutter contre les isolements et ainsi favoriser la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Sa pierre angulaire : la MIXITE ! Il s'agit de favoriser l'accueil inconditionnel et intergénérationnel.

L'aventure commence avec l'ouverture des locaux au Bourg d'Oisans, Av. docteur Louis Fauré.

Dans un deuxième temps, la GEODE sera itinérante et proposera ses services sur l'ensemble du territoire.



### QUAND MEDOR REVE D'OMELETTE !

À Mizoën, certains chiens en liberté semblent avoir récemment découvert les joies de la gastronomie locale... au grand dam de nos poules, nettement moins enthousiastes. Si l'on salue l'esprit d'aventure de ces canidés gourmands, rappelons que la chasse aux gallinacés n'est pas inscrite au programme des loisirs autorisés dans le village. Merci aux propriétaires de garder un œil (et une laisse) sur leurs compagnons à quatre pattes, afin que chacun — chiens, poules et habitants — puisse continuer à vivre en bonne entente.

### CONTACTS ET NUMEROS UTILES >>>

Mairie :	04 76 80 11 39	POLICE :	17
Mail :	<a href="mailto:mairie@mizoen.fr">mairie@mizoen.fr</a>	POMPIERS :	18
Boîte à idées :	<a href="mailto:boiteaidee@mizoen.fr">boiteaidee@mizoen.fr</a>	SAMU :	15
WEB :	<a href="https://mizoen.fr/">https://mizoen.fr/</a>	<b>ENFANT EN DANGER</b>	<b>119</b>
Maire :	07 87 10 39 75	Trafic local :	<a href="https://www.itinistere.fr">https://www.itinistere.fr</a>
Bibliothèque :	04 76 79 20 38	Carte de vigilance :	<a href="https://vigilance.gouv.fr">https://vigilance.gouv.fr</a>
Ecole maternelle	04 76 80 26 26	Maintenance TNT (CCO) :	07 86 36 47 97

### ETAT CIVIL 2025 >>>

#### Bienvenue

Gaston VIERNE-SCALZO né le 16 janvier 2025  
Maxou BONNARD né le 20 janvier 2025

#### Tous nos vœux de bonheur

Elsa JOUANNY et Thibaut RAVEL mariés le 7 juin 2025  
Mickaël MARTIN et Felipe LOPEZ MORENO mariés le 14 juin 2025

#### Ils nous ont quittés

Robert MICHEL décédé le 27 février 2025 à l'âge de 90 ans  
Jacques GONON décédé le 12 juin 2025 à l'âge de 77 ans  
Jeanine FAUST née VIEUX décédée le 15 juin 2025 à l'âge de 69 ans  
Marcelle ROMERO née RANNOU décédée le 12 août 2025 à l'âge de 90 ans  
Georgette GONON née ARLOT décédée le 5 octobre 2025 à l'âge de 83 ans  
Pierre MIALON décédé le 7 octobre 2025 à l'âge de 64 ans  
Colette JOUFFREY née ULIANA décédée le 11 octobre 2025 à l'âge de 89 ans

**LA GAZETTE MIZOËNNETTE** : Editée et imprimée sur papier recyclé par la Commune de Mizoën  
Directeur Publication : Bernard MICHEL, Rédacteurs : Eloïse, Florence, Valérie, Vanessa  
Crédit photos : Bernard, Eloïse, Florence, Vanessa, Wendy



Mizoën\_38142



<https://www.facebook.com/Communedemizoen>

**Ne pas jeter sur la voie publique**